
**Département
 du Doubs**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

025-200068070-20191024-112-19-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/11/2019

N° 112/19

Le Président certifie

- Que la convocation du Comité avait été faite le 16 octobre 2019
- Que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la C.C.L.L. (siège social) le 31 octobre 2019,

Objet de la délibération :
**Paroy : régularisation linéaire
 voirie transférée à la CCLL –
 Modification ATLAS**

Nombre de membres)	
- En exercice :	99
- Présents titulaires	55
- Absent(e)s :	
· Dont suppléé(e)s	5
· Dont représenté(e)s	8
· Excusé(e)s :	12
· Non excusé(e)s :	19
- Votants	68

Résultat du vote	
- Pour :	68
- Contre :	
- Abstention :	

*Extrait du Registre des Délibérations du
 Conseil Communautaire de la Communauté de
 Communes Loue Lison (C.C.L.L.)*

SÉANCE DU 24 OCTOBRE 2019

L'an deux mil dix-neuf,
 Le vingt-quatre octobre,
 Le comité de la Communauté de Communes Loue Lison s'est réuni à la salle des fêtes de Trepot sous la présidence de Monsieur Jean-Claude GRENIER, pour la session ordinaire du mois d'octobre.

- Présent(e)s** Mesdames et Messieurs les membres en exercice, M. Bole Léon quitte la séance à 21h30 (avant tous votes) et M. Bonnefoi Frédéric à 22h50.
- Procuration** Mme Calvi Virginie à M. Chabod Gérard, Mme Chanudet Djamila à Mme Galmiche Christelle, Mme Petitot Marie-Jeanne à M. Pernin Daniel, M. Amiez Yves à M. Ducret Sylvain, Mme Bournez Estelle à Mme Groleau Colette, M. Chaussarot Michel à M. Fourquet Luc, M. Chatelain Claude à M. Dard Pierre, Mme Beaune Catherine à M. Bérion Dominique.
- Suppléé(e)s** Mme Viprey Chantal par Mme Louis Nadia, M. Monnet Serge par M. Juste Hubert, M. Dugourd Pascal par M. Legain Christophe, M. Bergier Jean-Louis par M. Gosse Pascal, Mme Morel Nicole par M. Huot-Marchand Bernard
- Excusé(e)s** Mmes Berger Danièle, Fietier Danièle, Magneron Monique, Faillenet Bernadette, Kowal-Bondy Nathalie, Ms. Bole Léon à partir de 21h30, Guillaume Frédéric, Daudey Pierre, Maugain Romuald, Maire du Poset Thierry & Bourquin Michel
- Absent(e)s** Mmes Muller Valérie, Faillenet Maryse, Breuillot Christine, Leblanc-Vichard Françoise, Ragot Maryvonne & Boucon-Galimard Sabrine, Ms. Maurice Jacques, Percier Pascal, Porteret Jean-Claude, Bardey Philippe, Debray Michel, Edme Philippe, Pogliano Jean-Louis, Sage Jean-Luc, Laporte Jean, Petetin Yves, Bole Joel, Simon Gilles & Quété Gérard.

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil, M. Pierre Bruchon, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

- Vu la délibération de la CCLL du 28/05/2018 modifiant le règlement de voirie d'intérêt communautaire et particulièrement l'atlas voirie,
- Vu la délibération de la commune de Paroy du 11/09/19 modifiant le listing de voirie d'intérêt communautaire avec prise d'effet rétroactif au 1^{er} janvier 2018,

Il est proposé d'approuver le transfert de la voirie suivante : Rue de la grande Fontaine : 669 ml x 5.50 m de large = 3 678.20 m²

Cette décision aura un impact sur le montant de l'attribution de compensation depuis l'année 2018 et suivantes qui diminue de 252.61 €.

Le conseil communautaire, invité à se prononcer, à l'unanimité des membres présents :

- Emet un avis favorable à la révision du linéaire de voirie à transférer à la CCLL avec effet au 1^{er} janvier 2018,
- Valide la liste des voiries d'intérêt communautaire jointe

Fait et délibéré en séance, le 24.10.19
 Communauté de Communes
 Loue Lison
 Pour Extrait conforme,
 7, rue Edouard Paquin
 25290 ORLIANS
 Jean-Claude GRENIER
 Président

